

RENTREE DES ELEVES

Jeudi 2 septembre : Elèves de 3^{ème}, CAP1 SAPVER et 2^{nde} pro SAPAT

	3 ^{ème} EA		CAP1 SAPVER		2 ^{nde} pro SAPAT	
	Internes	Demi-pens. et externes	Internes	Demi-pens. et externes	Internes	Demi-pens. et externes
8 h 00	Rentrée		Rentrée		Rentrée	
8 h – 8 h 45	Installation à l'internat		Installation à l'internat		Installation à l'internat	
8 h 40		Rentrée		Rentrée		Rentrée
8 h 45 – 9 h 45	Réunion d'information pour les familles avec la Direction Présentation des membres de l'équipe administrative, éducative et pédagogique salle de réunion internat					
9 h 45 – 10 h 15	Réunion familles avec le professeur principal et le CPE Salle de classe 24		Réunion familles avec le professeur principal salle de réunion internat		Formalités administratives avec les familles : compléments de dossiers, distribution de documents par le lycée Hall du LPA	
10 h 15 – 10 h 45	Formalités administratives avec les familles : compléments de dossiers, distribution de documents par le lycée Hall du LPA		Réunion familles avec le CPE salle de réunion internat		Réunion familles avec le professeur principal Salle de classe 31	
10 h 45 – 11 h 45	Prise en charge des élèves par le professeur principal Salle de classe 24		Formalités administratives avec les familles : compléments de dossiers, distribution de documents par le lycée Hall du LPA		Réunion familles avec le CPE Salle de classe 31	
11 h 45	REPAS					
13 h 30 – 17 h 15	Activités d'intégration avec des enseignants		Activités d'intégration avec des enseignants		Activités d'intégration avec des enseignants	

Vendredi 3 septembre : CAP2 SAPVER, 1^{ère} pro SAPAT, Terminale pro SAPAT

	CAP2 SAPVER		1 ^{ère} pro SAPAT		Terminale pro SAPAT	
	Internes	Demi-pens. et externes	Internes	Demi-pens. et externes	Internes	Demi-pens. et externes
8 h – 8 h 45	Installation à l'internat		Installation à l'internat		Installation à l'internat	
8 h 45 – 9 h 15	Prise en charge par le professeur principal		Prise en charge par le professeur principal		Formalités administratives	
9 h 15 – 9 h 45			Formalités administratives		Prise en charge par les professeurs principaux	
9 h 45 – 10 h 15	Formalités administratives		Prise en charge par le professeur principal			
10 h 15 – 10 h 30	Récréation		Récréation		Récréation	
10 h 30	Début des cours		Début des cours		Début des cours	

